



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

POINT INFORMATION

Rouen, le 22/02/24

Service Prévention Éducation aux Risques et Gestion de
Crise

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Bureau Sécurité Routière et Transports Exceptionnels

PONT de NORMANDIE

**Travaux de réfection des étanchéités d'ouvrage d'art et de réfection de
voirie sur la concession du Pont de Normandie du lundi 26 février au
mercredi 26 juin 2024**

Ces travaux engendrent des phases d'exploitation sous chantier nécessitant des basculements de circulation prévus du **lundi 26 février au mercredi 26 juin 2024**

Pendant ces phases, les restrictions de circulation suivantes vont s'appliquer :

- Interdiction de circulation aux transports de plus de 3,00m large
- Interdiction aux transports de plus de 20 m long

Des créneaux de passage exceptionnel pourront être organisés pour des convois dépassant ces caractéristiques, sous réserve de la capacité technique du convoi à transiter sans endommager les balisages en place, et sous coupure de circulation du sens opposé.

Ces passages ne pourront être autorisés qu'après un préavis de 15jours, et une validation de la CCISE ; exploitant, **et de l'EDSR76** ; autorité compétente pour les pouvoirs de police. Les passages seront programmés sur le créneau 20h00/22h00 par l'EDSR76.

Les demandes devront être adressées conjointement à :

jberard@ponts.seine-estuaire.cci.fr et edsr76@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Merci de le prendre en compte pour vos prochains voyages.

RAPPEL :

La circulation des transports exceptionnels doit être réalisée à faible allure et avec la plus grande prudence.

Cité administrative, 2, rue Saint-Sever
BP 76001, 76032 ROUEN Cedex

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-16h30
(du lundi au jeudi)

Mél : ddtm-speric-bsrte-te@seine-maritime.gouv.fr

1/1

8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)

